

INSTALLATIONS DES FLUIDES MEDICAUX DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Cette formation traite des caractéristiques et risques liés à l'utilisation des gaz médicaux ou spéciaux dans les établissements hospitaliers ainsi que de la réglementation et des éventuels non-conformités des installations.

Objectifs opérationnels

- Identifier les gaz médicaux et les risques liés à l'utilisation des gaz médicaux dans les établissements hospitaliers
- Anticiper les éventuels problèmes de non-conformité des installations de gaz médicaux ou spéciaux en regard de la réglementation

Public Concerné

- Techniciens et ingénieurs des services études, travaux et maintenance des établissements hospitaliers
- Techniciens et ingénieurs en bureau d'études
- Ingénieurs conseils

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Gaz médicaux (oxygène, protoxyde d'azote, air médical, vide médical...)

- Gaz comprimés, liquéfiés et cryogéniques (pressions, classification des gaz, risques...)
- Norme réseaux de gaz médicaux NF EN 7396-1 : « Systèmes de distribution de gaz médicaux » et du fascicule de documentation FD S 90-155
- Notions de calculs des gaz médicaux selon le fascicule de documentation FDS 90 155 (Oxygène Azote, Protoxyde azote, Vide, Air comprimé...)
- Marquage CE des dispositifs médicaux et Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) pour les médicaments
- Gaz médicaux dans les Etablissements Recevant du Public – ERP de type U (hôpitaux et cliniques) et de type J (maisons de retraite) et les commentaires CLOPSI associés au règlement ERP des établissements de type U (hôpitaux et cliniques)
- Exemple de dossier de procédure de réception
- Concentrateurs d'oxygène et les recommandations de l'ANSM – Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé

Gaz spéciaux

- Oxygène, acétylène, argon, azote...les risques dans l'industrie
- Guides IGC distribution d'oxygène et d'acétylène et des mélanges de méthylacétylène dans les ateliers, et stockage argon et azote
- Norme NF A84-440 Centrales de détente pour la distribution des gaz comprimés et liquéfiés
- Les fiches toxicologiques de l'INRS

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés, d'étude de cas, d'exemples de dossier de procédure de réception et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur étude ou ingénieur travaux.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com